



**C'était moins une, encore une fois !
C'était moins une, pour la dernière fois.**

Nous venons d'obtenir de l'ARS les garanties nécessaires à ce que la Case de Santé passe l'étape de la fin d'année. Les décisions de financements 2019 ont été augmentées pour prendre en compte le développement de l'activité depuis 2014, et nous avons un cadre de dialogue avec l'ARS dès le mois de janvier prochain pour envisager un contrat pluri-annuel pour la période 2020-2022.

Le réajustement du financement permet l'équilibre du budget 2019, mais dans les conditions difficiles que nous connaissons. Le dialogue à venir doit nous permettre de trouver les moyens de soutenir le développement de la structure pour améliorer les conditions d'accueil d'une population toujours plus nombreuse, et les conditions de travail des équipes au niveau de leur engagement professionnel.

Ce modèle alternatif de service de santé de premier recours, a fait des démonstrations évidentes depuis 13 ans à Toulouse, mais aussi là où il a essaimé à Saint-Denis, Échirolles, Marseille... Il nous faut à présent passer à une autre étape. Au-delà du dialogue que nous pourrons avoir avec l'ARS Occitanie, il faut une prise en compte nationale des questions que nous posons au système de santé et des réponses que nous apportons.

La Ministre de la Santé a répété son intérêt pour ce modèle innovant des centres de santé communautaire dans les quartiers populaires. Cet intérêt doit trouver rapidement concrétisation en décisions qui, d'abord déverrouillent un cadre financier qui nous étouffe (paiement à l'acte, plafonnement des moyens d'accompagnement des populations vulnérables), et qui soutiennent le développement en cours du réseau des centres de santé communautaire en France.

La renégociation actuelle de l'accord national des centres de santé doit intégrer les modifications urgentes revendiquées depuis 2015. La Ministre de la Santé doit alerter le Directeur Général de la CNAM sur la nécessité d'y parvenir cette fois-ci.

Nous attendons la visite de la mission confiée par la Ministre de la Santé à la DGOS au sujet des centres de santé communautaire. Cette mission doit maintenant permettre de dégager des axes structurant de financement de ce nouveau modèle.

Si nous portons ces ambitions, c'est parce que nous savons ce que la précarité et les violences sociales font aux corps et aux esprits des personnes qui les subissent. Nous connaissons les ravages des choix politiques qui les favorisent dans les vies des personnes.

Si nous portons ces ambitions, c'est aussi grâce au soutien toujours plus grand qui se manifeste autour de la Case de Santé. Vous participez de nos réussites. Continuons ! Nous avons du chemin à faire !